

Force femmes accompagne les femmes de plus de 45 ans en recherche d'emploi

14 Octobre 2014

Elise Moison - Déléguée générale de l'association Force femmes



L'association Force femmes accompagne les demandeuses d'emploi âgées de plus de 45 ans dans leurs démarches de recherche d'emploi et de création d'entreprise.

« A partir du moment où l'on part de ses compétences, où l'on arrive à les vendre correctement à un employeur, l'âge et le sexe ne sont plus des questions. »

Pourquoi l'association Force femmes a-t-elle été créée ?

Force femmes a été créée en 2005, à l'occasion du premier Women's forum. On s'était alors rendu compte qu'il n'existait en France aucune association dédiée à l'accompagnement des femmes de plus de 45 ans au chômage. La problématique du retour à l'emploi à cet âge est pourtant très importante, car l'on a souvent des enfants à charge, et parfois des parents à charge. Lorsqu'une femme de plus de 45 ans retrouve un emploi, elle soutient trois générations.

Qui sont les femmes accompagnées par votre association ?

Il y a deux critères pour s'inscrire à l'association : être âgée de plus de 45 ans et être inscrite au chômage depuis moins de deux ans. Les femmes que nous accompagnons, dans la France entière, sont en majorité des personnes qui ont travaillé toute leur vie et qui ont une longue expérience et de multiples compétences. Les trois quart ont besoin d'un accompagnement assez poussé, car elles se retrouvent isolées suite à un licenciement, et se posent de nombreuses questions.

En quoi consiste cet accompagnement ?

Force femme propose un accompagnement entièrement gratuit, individuel et collectif, qui dure en moyenne 9-10 mois. Nous avons deux cellules d'accompagnement, une cellule « retour à l'emploi salarié », qui concerne environ 80 % des femmes accompagnées, et une cellule « création d'entreprise ». Nous travaillons sur la définition et la confirmation du projet professionnel, qui est un point très important pour les personnes que nous accompagnons. Nous menons également un travail pédagogique sur le marché de l'emploi à l'heure actuelle et les nouveaux modes de recrutement, comme les réseaux sociaux. Nous abordons également les techniques de la recherche d'emploi, la préparation de l'entretien de recrutement, la mise en réseau, la valorisation des compétences, etc.

Abordez-vous la question de l'âge ?

Nous abordons ce sujet, mais pour le dédramatiser et le neutraliser. Les femmes que nous accompagnons ont souvent des représentations très négatives liées à leur âge et font de l'auto-discrimination. La question de l'âge ne doit pas être complètement mise de côté, mais elle doit être dépassée, en apprenant les arguments à contrer face aux stéréotypes. A partir du moment où l'on part de ses compétences, et où l'on arrive à les vendre correctement à un employeur, l'âge et le sexe ne sont plus des questions.

Menez-vous des actions particulières, notamment en Ile-de-France ?

Nous avons une action spécifique en Ile-de-France, soutenue par la préfecture de région, qui s'intitule « Motivées pour créer ». Il s'agit d'un programme intensif de trois mois de formation à la création d'entreprise. Nous organisons également depuis quatre ans le « Prix de la Créatrice », qui récompense trois entreprises portées par des femmes accompagnées dans toute la France par Force femmes. Les lauréates reçoivent une dotation financière, mais ce prix est aussi destiné à donner un coup de projecteur sur leurs projets et à montrer

qu'il est possible de monter son entreprise après 45 ans.

Informations et inscriptions sur le site de Force femmes : www.forcefemmes.com [1]

Raphaëlle Pienne (propos recueillis en octobre 2014)

Tags : [seniors](#) [2] | [création d'entreprise](#) [3] | [retour à l'emploi](#) [4]